



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-112482>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-112482**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Aix-Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maitrise d oeuvre pour l aménagement des espaces publics de la Place des Marseillaises (13001 Marseille)

Description : Maitrise d oeuvre pour l aménagement des espaces publics de la Place des Marseillaises (13001 Marseille)

Identifiant de la procédure : 3d10ed4d-7510-4e55-8aa2-6fc882ad6463

Identifiant interne : 71250179

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Metropole Aix Marseille Provence 58 bd Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 880,200 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maitrise d'oeuvre pour l'aménagement des espaces publics de la Place des Marseillaises (13001 Marseille)

Description : Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place des Marseillaises

Ville : Marseille

Code postal : 13001

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/02/2026

Durée : 50 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché débutera à compter de sa notification et s'achèvera au terme de la garantie de parfait achèvement des travaux d'aménagement paysagers, soit 24 mois après la réception du dernier marché de travaux d'aménagement

paysagers. La durée prévisionnelle du marché est de 50 mois Estimation : Missions de base : 848 800 EurosHT Missions complémentaires MC4 : 20 000 EurosHT Missions complémentaires MC1, MC2, MC3 : 11 400 EurosHT

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. - Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants Qualification OPQIBI 1812 « Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes », ou équivalent Qualification OPQIBI 0301 « Planification - Coordination (OPC) d'exécution courant », ou équivalent - La participation d'un architecte dans chaque équipe candidate est obligatoire. Le candidat devra justifier d'un diplôme d'architecte délivré par le gouvernement (DPLG) ou d'un diplôme d'État avec habilitation à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (DE-HMONP). - La participation d'un paysagiste dans chaque équipe candidate est obligatoire. Le candidat devra justifier d'un diplôme de paysagiste. - La participation d'un urbaniste dans chaque équipe candidate est obligatoire. Le candidat devra justifier d'un diplôme d'urbaniste. Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Concernant l'architecte du patrimoine, il doit : Aptitude à exercer la profession d'architecte : en application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée. Ainsi, le candidat individuel ou membre du groupement concerné devra fournir la copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'Ordre des architectes ou, pour les architectes étrangers, la preuve d'une autorisation d'exercice dans le pays d'origine concerné. o Présenter un diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) mention « architecture et patrimoine » ou tout autre diplôme européen reconnu équivalent concernant le bâti protégé au titre des monuments historiques, conformément à l'article R621-28 du Code du patrimoine.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : - Valeur technique : * Sous-critère 1 : Pertinence de l'équipe affectée à l'opération : 40 % * Sous-critère 2 : Pertinence de la méthodologie pour la réalisation des prestations : 60 %

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : Pertinence de la démarche d'éco-conception mis en place pour la réalisation des travaux :

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Date limite de réception des offres : 20/10/2025 à 12:30

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Pas encore connu

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : voir RC

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Metropole Aix-Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 2000548700017

Adresse postale : 58 bd charles livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean-francois Leca

Ville : MARSEILLE

Code postal : 130002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : f68007c1-f027-495f-ac29-3fef5f3cb0a2-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Date limite de réception des offres: 27/10/2025 12:30 au lieu de 20/10/2025

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : de7dd102-f179-4a63-a1fd-fd7b69f57a96 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/10/2025 à 14:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2025